

Le Bureau International Jeunesse

Bureau International Jeunesse - Fédération Wallonie-Bruxelles

Résidence virtuelle d'écriture créative

Charlotte · Wednesday, March 3rd, 2021

Appel à candidatures

Le BIJ organise une résidence virtuelle d'écriture créative, du lundi 29 mars au vendredi 2 avril 2021. Elle réunira une dizaine de jeunes de la Francophonie ayant une expérience d'écriture et souhaitant entrer dans un processus de création collectif. En 2021, après une période éprouvante pour tou-te-s, qu'est-ce qui nous rend encore vivant-e-s ? Qu'est-ce qui nous donne l'envie d'être sur terre, qu'est-ce qui fait encore sens et nous donne de la joie ? Quel est notre rapport au vivant ? A travers des contraintes variées et ludiques, des thématiques liées à l'état du monde, à l'environnement, mais aussi à l'intime ou au vivre-ensemble seront abordées.

A l'issue de cette résidence, les participant-e-s auront la possibilité de contribuer à d'autres rencontres créatives du BIJ (notamment en proposant l'une ou l'autre méthodologie pour la résidence suivante).

Objectifs

- Permettre à de jeunes artistes de la Francophonie de réaliser un travail de création collectif.
- Permettre de se questionner sur plusieurs thématiques et transposer cela de manière ludique.
- Mettre l'emphase sur ce qui nous unit, plus particulièrement dans un contexte de distanciation.
- Favoriser la diffusion des contenus créés (recueil, compilation) via différents canaux de communication.

Langue de travail

Français

Dates et lieu

Du lundi 29 mars au vendredi 2 avril 2021, 14:00-18:00 (GMT+1)

Profil des participant-e-s

- Vous avez entre 18 et 35 ans et résidez dans un des pays de la Francophonie.
- Vous êtes auteur-riche - compositeur-riche - interprète, poète, slameur-se, artiste utilisant l'écriture dans toute autre discipline.
- Vous témoignez d'un attrait pour la co-création dans votre discipline.
- Vous vous engagez à participer activement aux 5 demi-journées de résidence.

Conditions de participation

Les frais de programme (organisation de la résidence, personnes ressources, diffusion numérique) seront couverts par le BIJ. Une indemnité forfaitaire journalière de 80€ pour chaque participant-e sélectionné-e est également prévue.

Comment procéder

Envoyez votre candidature via ce formulaire avant le lundi 15 mars 2021 à 18:00.

Des questions

N'hésitez pas à contacter [Manu Mainil](#) ou 02 2 210 52 37.

This entry was posted on Wednesday, March 3rd, 2021 at 1:53 pm and is filed under You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. Both comments and pings are currently closed.

